

République Française
Département des Côtes d'Armor
Commune de LANLOUP

Séance du 14/06/2019

Nombre de conseillers : 11 ; en exercice : 10 ; présents : 8.

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yannick LE BARS, Maire.

Date de convocation : 07/06/2019

Présents : Yannick LE BARS, Inès GONSE, Michelle MENGUY, Jacques THORAVALE, Philippe MENGUY, Gwénola BINELLI, François REBOURS, Marie José LIBOUBAN.

Absent : Sandrine LE GUEVEL (procuration à Michelle MENGUY), Guénolé LAVAL (procuration à Jacques THORAVALE).

M. le Maire présente à l'assemblée le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal.

Objet : acquisition de terrains pour la construction de logements sociaux

M. le Maire rappelle qu'une réflexion est en cours depuis plusieurs mois au sujet de l'acquisition de terrains au lieu-dit Kerguistin pour la construction de logements sociaux et la constitution d'une réserve foncière. Il est précisé que le prix de vente avoisine les 65 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 9 voix pour et 1 contre décide de valider l'acquisition de ces terrains et autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

Objet : remplacement du fourneau de la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le remplacement du piano de la salle des fêtes et d'approuver la proposition de la SARL ACPS de Saint-Brieuc pour un montant HT de 4 670,00 € soit 5 604,00 TTC.

Objet : achat de matériel pour les services techniques

Cette question avait déjà été évoquée lors de la dernière séance du conseil municipal avec un accord de principe des élus sur le renouvellement du matériel. M. le Maire présente les propositions faites par différents fournisseurs qu'il a sollicités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le renouvellement du matériel
- de retenir la proposition de Motoculture du Trioux de Plouha pour l'achat d'un micro tracteur, d'un broyeur d'accotement, d'une balayeuse avec un relevage avant pour un montant total de 12 933,00 € HT (incluant une reprise de l'ancien porte-outil de 6 000 €).

Objet : prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien des voiries communales proposée par Guingamp Paimpol Agglomération

M. le Maire présente à l'assemblée la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien des voiries communales proposée par Guingamp Paimpol Agglomération.

Questions et informations diverses

- Point sur les travaux : antenne de téléphonie mobile, devis d'entretien des accotements validé.
- Recensement bocage : consultation publique en cours jusqu'au 15 juillet.
- Point sur les subventions versées aux associations caritatives.
- Conférence des conseillers municipaux du territoire de Guingamp Paimpol Agglomération programmée le 11 juillet à 18h00 (à confirmer).
- Point sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Fin de la séance à 22h00.